



maître d'ouvrage :

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE
MANDATAIRE DU MAÎTRE D'OUVRAGE : TSP

maître d'œuvre :

GROUPEMENT EGIS JMI / AOA (ARCHITECTURE ET OUVRAGES D'ART) / ECE ENVIRONNEMENT / AVENA
ARCHITECTES : LAVIGNE & CHÉRON (AOA)

exécution :

DÉPARTEMENT PONTS MÉTALLIQUES

délai :

de février 2008 à septembre 2010

coût :

19 998 000 € HT

description des travaux :

Pont en arc avec un tablier en caisson à dalle orthotrope destiné à recevoir la première ligne de tramway d'Angers.

La longueur totale de l'ouvrage est de 294 m dont 149 m de franchissement de la Maine (entraxe des naissances de l'arc).

Le tablier a une largeur de 18 m pour une épaisseur de 1,43 m à l'axe. Il supporte les deux voies de tramway ainsi que deux trottoirs de 4 m pour les piétons et les cyclistes.

Assemblée en rive droite, la partie du tablier franchissant la Maine et l'ex A11 a été mise en place par lancement, sur des palées provisoires.

Après montage de l'arc à la grue depuis le tablier, et mise en place des suspentes, la mise en tension de celles-ci a permis le décintrement du tablier.

Les parties de tablier au sol ont été montées à la grue.

